Tit. Bibliothèque cantonale, Sion

Mercredi 14 août 1907. TÉLÉPHONE 47me année. — No 65.

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
" Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

L'anticléricalisme en Italie

L'Italie est actuellement la proie d'un anticléricalisme aigu, dont il n'est pas sans intérêt de rechercher les causes, ne serait-ce que pour dégager sa véritable portée des interprétations plus ou moins fantaisistes que la presse catholique a intérêt à lui donner.

Ce qui frappe tout d'abord dans ces manifestations, c'est qu'elles sont spontanées et qu'elles donnent bien l'impression d'une de ces brutales poussées populaires auxquelles rien ne résiste et qui s'affirment sans qu'il soit nécessaire de les préparer plus ou moins ingénieusement. Ce qui frappe ensuite, c'est que ces manifestations anticléricales se produisent dans toute l'Italie, qu'aucune région n'en est complètement exempte ; à Rome, à Venise, à Florence, à Livourne, à Pise encore, ce sont les mêmes démonstrations contre les écoles congréganistes et les couvents, ce sont les mêmes injures que l'on jette aux prêtres. On dirait vraiment que les scandales qui se sont produits ces temps derniers dans certains établissements religieux ont exaspéré l'imagination populaire contre tout ce qui touche de près ou de loin au monde clérical, mais il est certain que cette crise a des causes moins superficielles et qu'elle a une portée politique qui ne tardera pas à faire sentir ses effets dans l'orientation du gouvernement.

La démocratie italienne a été fortement impressionnée par la réalisation de la séparation des Eglises et de l'Etat en France et elle s'est indignée de voir l'Italie offrir un refuge aux moines et aux nonnes fuyant la République, fuyant surtout un régime ne leur permettant plus de soutenir leurs œuvres.

En Italie, plus que partout ailleurs, peut-être, on souffre de l'influence du clergé, de cet esprit clérical qui s'accommode de toutes les situations quand il s'agit pour lui de maintenir sa domination morale; or, la politique de courtoisie pratiquée par M. Giolitti a favorisé singulièrement ces derniers temps l'emprise cléricale dans le royaume de Victor-Emmanuel III, et l'on a eu fatalement, par contrecoup, une propagande plus active de la Libre-Pensée se dressant contre le courant religieux. De là toute cette agitation ; de là ce malaise qui ne constitue pas une menace immédiate, mais qui pourrait s'aggraver singulièrement et déterminer une véritable crise nationale.

La faute en est au président du Conseil, qui n'a pas su maintenir la confiance des libéraux et qui, par trop d'habileté, a compromis sa situation aussi bien à gauche qu'à droite. Le cabinet Giolitti a fait au haut clergé des avances telles qu'il n'est plus possible de douter de ses intentions de vouloir s'assurer l'appui des cléricaux rentrés dans l'arène politique. Accueillir les catholiques afin de les empêcher de constituer peu à peu une forte Opposition d'extrême-droite, c'est une politique qui n'est habile qu'en apparence et dont M. Giolitti sera dupe à un moment donné. Les élections municipales de Rome viennent de prouver que les masses démocratiques sont capables de faire face au péril clérical sans qu'il faille pour cela composer avec la Droite. M. Giolitti a plutôt cherché à se concilier l'élément clérical, afin de tenir en échec les radicaux avancés et les socialistes. Tout fait prévoir que par cette tactique il n'aura réussi qu'à indigner les anticléricaux, qu'à perdre la confiance des libéraux et qu'à faire le jeu du Vatican. En effet, les journaux qui cherchent leurs inspirations dans l'entourage du pape, commencent à soutenir que le gouvernement italien est responsable des démonstrations anticléricales, que, s'il ne les a pas provoquées, du moins il n'a rien fait pour les arrêter. On part là-dessus pour crier à la persécution, pour représenter le pape comme un prisonnier. L'*Osservatore Romano* disait l'autre jour que „les pouvoirs dirigeants sont esclaves du pouvoir occulte ennemi de la mission du pape". Ce sont là des extravagances cléricales auxquelles il ne faut pas trop s'arrêter, car s'il convient de déplorer les incidents signalés par le télégraphe, toute violence étant détestable, il convient aussi de faire la part des choses et de tenir compte du fait que le peuple italien ne veut pas d'un renforcement de la puissance cléricale et qu'il entend que l'influence de l'Eglise reste en dehors de sa vie publique.

CANTON DU VALAIS

Notre nouvelle loi scolaire

IIII

Les sections VI et VII renferment une importante innovation : elles traitent de la visite sanitaire des enfants et de celle des locaux scolaires sur laquelle nous reviendrons.

„Jusqu'ici, dit le message accompagnant le projet de loi, l'application de l'adage *une âme saine dans un corps sain* a quelque peu laissé à désirer sinon dans les écoles des localités plus aisées, du moins dans celles de nos vallées et de nos montagnes. Sous le rapport de l'hygiène, nous avons encore bien des progrès à réaliser". Rien n'est plus exact malheureusement ; aussi nos hauts Pouvoirs se hâtent-ils de porter à cet état de choses défectueux un remède qui promet d'être on ne peut plus efficace.

La visite que le médecin devra faire de toutes les écoles, chaque année scolaire, avant le 15 décembre aura pour but (art. 40) :

a) de contrôler l'état hygiénique des locaux scolaires au point de vue de la construction, de l'éclairage, du chauffage, de la ventilation, du mobilier, de la propreté, des abords immédiats, etc. ;

b) d'examiner et d'indiquer le personnel enseignant et les enfants atteints d'une affection contagieuse ou ne possédant pas un état de santé suffisant pour suivre l'école.

Outre la question des locaux, la visite annuelle du médecin, tout en sauvegardant les bien-portants contre des épidémies possibles ou certaines maladies contagieuses, dont les premiers symptômes pourraient échapper à tout autre qu'à l'œil exercé du médecin, permettra de soigner à temps les malades et de prendre au besoin les mesures générales que comporterait l'état sanitaire de chaque localité.

Grâce aux conseils que nos honorables praticiens ne manqueront pas de prodiguer à propos, lors de leur visite, bien des préjugés, concernant surtout l'aération et les soins de propreté, s'effaceront à la lumière de la science médicale pénétrant officiellement au cœur des hameaux les plus reculés. L'Etat, d'ailleurs, qui supporte entièrement les frais de ces visites et reçoit les rapports des médecins, se réserve le droit de sévir énergiquement contre les administrations communales qui ne prendraient pas un soin suffisant de leurs administrés, petits et grands, au point de vue de l'hygiène.

Les enfants anormaux ou empêchés de fréquenter l'école à cause du mauvais état de leur santé seront l'objet d'une sollicitude spéciale de la part des communes intéressées et de l'Etat qui pourra subventionner (art. 47) des établissements spéciaux créés dans le canton pour l'éducation de ces pauvres enfants.

La présence seule du médecin en classe contribuera puissamment chez maîtres, élèves et parents à stimuler le sentiment de la dignité personnelle : chacun tenant à avoir une note favorable au rapport. L'on comprendra mieux aussi que, pour être à même de bien étudier, de bien travailler, soit uniquement de l'esprit, soit surtout des membres, il faut jouir d'une excellente santé ; que ce bien précieux une fois compromis, il importe de considérer comme un devoir de prendre tous les moyens pour le recouvrer. Nos jeunes générations, pénétrées toujours de ces idées salutaires, seraient d'autant plus fortes, plus actives, plus vertueuses, plus heureuses en un mot. Il n'est pas téméraire, en effet, d'affirmer que rien n'embellit la vie et ne la rend utile comme une santé florissante du corps et de l'âme, que rien ne contribue autant à la prospérité générale, aux bons rapports entre citoyens, car une bonne santé appelle la gaîté, la confiance, le goût du travail et de la vertu.

Les préoccupations qui ont guidé nos législateurs dans cette partie de leur œuvre ne sont pas, comme il est facile de s'en convaincre, d'ordre purement matériel : elles ont, en outre, une haute portée sociale et morale qui doit nous les faire doublement apprécier.

(A suivre.)

Ecoles normales. — Il est rappelé que les 16, 17 et 19 de ce mois, aux lieux et heures indiqués dans la publication respective, affichée le mois dernier dans toutes les communes, auront lieu les examens d'admission au cours inférieur des écoles normales. Pour plus amples renseignements sur les conditions à remplir en vue d'être admis à subir les épreuves prescrites, on peut consulter la dite publication. Les postulants qui n'auraient pas eevoyé les pièces requises avant le jour des examens ne seront pas admis à se présenter à ceux-ci.

P.-S. — Rappelons que ces opérations ont

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

2

JACQUELINE

PAR

TH. BENTZON

— Mais quelle drôle d'idée de mettre taut de luxe dans un objet qu'on ne voit pas! dit Dolly, en arrondissant encore ses yeux ronds.

— Oh ! c'est pour se faire plaisir à soi-même, je comprends ça. Et puis rien n'est trop beau pour une taille pareille ! Mais ce qui me plaît surtout, c'est sa chevelure extraordinaire...

— Qui change quelquefois de couleur, interrompit la plus malicieuse des petites Wermant. Extraordinaire est bien le mot ! Aujourd'hui, elle est cramoisi. C'est du henné, paraît-il. Raoul, notre frère, qui a été en Afrique, a vu les femmes arabes se servir de cela. On s'enveloppe la tête d'une espèce de cataplasme fait avec de petites feuilles qui ressemblent à du thé; au bout de vingt-quatre heures, les cheveux sont teints et ils restent rouges toute l'année. C'est solide, paraît-il. Essayes-en si le cœur t'en dit. Moi, je trouve cela dégoûtant !

— Regardez donc, madame Sternay ! Je l'avais reconnue à son parfum avant même de la voir. Quelle chose exquise que les parfums !

— Qu'est-ce que c'est ? De l'héliotrope, du jasmin ? demanda Yvonne d'Etaples en humant l'air.

— Mais non, de l'iris, rien que de l'iris... Seulement, elle en met partout, dans l'ourlet de son jupon, dans la doublure de sa robe ; elle est, pour ainsi dire au milieu d'un sachet. Moi, ce qui me fera le plus de plaisir quand je serai mariée, ce sera de pouvoir m'offrir de la parfumerie à discrétion. Jusque-là, il faut se contenter de peu, soupira Jacqueline en tirant un petit bouquet de violettes des plis vagues de son corsage pour le respirer avec délices.

— Tiens, en voilà une qui se contente de bien moins encore ! dit Yvonne au moment où les rejoignait une petite fille de petite taille, gauche, timide et fagotée, dont la vue fit dire à Colette :

— Oh ! cette assommante Giselle ! On ne pourra plus causer !

Jacqueline embrassa Giselle de Monredon ; elles étaient un peu cousines, bien qu'elles ne se vissent qu'à de longs intervalles, cette parente éloignée, orpheline de père et de mère, étant élevée dans un couvent d'où l'on ne sortait qu'aux grandes fêtes. Son aïeule, pénétrée des idées d'autrefois, l'avait voulu ainsi. Les vacances de Pâques expliquaient l'apparition insolite de Giselle. Comparée à ces jeunes mondaines, elle avait l'air, sous le grand manteau qui recouvrait sa robe d'uniforme, d'un pauvre papillon de nuit, bien terne, bien lourd. aveuglé par la lumière, au milieu de chatoyantes libellules au vol coquet, aux ailes diaphanes, au corselet mince.

— Viens donc manger quelques sandwichs, lui dit Jacqueline.

Et elle l'entraîna précipitamment avec l'intention louable de rompre la glace, mais aussi pour un autre motif. Quelqu'un qui l'intéressait fort se dirigeait au moment même vers la table à thé. C'était un homme d'environ quarante ans, dont la barbe en pointe commençait à grisonner, et que beaucoup de gens trouvaient laid, sans doute parce qu'ils n'avaient jamais vu sa physionomie assez irrégulière animée par le charme d'un sourire qui, jaillissant à la fois de la bouche et des yeux, l'éclairait, la transfigurait tout à coup. Ce sourire d'ailleurs était rare chez Hubert Marien; il ne prenait la peine de plaire qu'à ceux qui lui plaisaient. Dans le monde, il n'était pas à son avantage, parce qu'il s'y ennuyait prodigieusement; aussi ne le voyait-on que par exception aux mardis de madame de Nailles : en revanche, il était le commensal ordinaire de la maison dans l'intimité. Jacqueline l'avait toujours connu, et toujours il avait eu pour elle son sourire de fête ; il l'avait gâtée toute petite, s'amusant de l'espèce d'adoration qu'elle lui témoignait, l'appelant volontiers *mademoiselle ma femme*, et désigné par M. de Nailles comme le *futur de ma fille*. Cette plaisanterie avait duré jusqu'à ce que la petite personne eût atteint sa neuvième année, après quoi elle cessa, sans doute par ordre de madame de Nailles qui, sur le chapitre des convenances, se montrait assez pointilleuse. D'elle-même, Jacqueline était devenue moins familière avec son « grand peintre » ; c'était ainsi qu'en badinant elle le nommait. Au fond de l'âme, elle avait contre lui de secrètes rancunes. Marien abusait, pensait-elle, du droit acquis de la taquiner. Il la traitait en enfant de plus en plus, à mesure qu'elle grandissait et, dans les escarmouches engagées entre eux par une vieille habitude, Jacqueline avait le sentiment amer de ne plus briller comme autrefois, de n'être plus drôle. Facilement ombrageuse, prenant tout au sérieux, elle se sentait paralysée par un embarras nouveau, prête à pleurer bien souvent, tant le moindre sarcasme la froissait. Et cependant elle n'était tout à fait contente que quand il se trouvait là; elle comptait les jours d'un mercredi à l'autre — le mercredi Marien dînait de fondation chez les Nailles — et elle saluait comme un grand bonheur toutes les occasions de le voir dans l'intervalle. Cette semaine là, par exemple, allait être marquée d'une croix blanche. Elle l'aurait au moins aperçu deux fois !

Depuis une demi-heure que Marien s'im-

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

lieu pour le Bas-Valais le 16 à Martigny et pour le Centre le 17 à Sion, chaque jour dès 9 h. du matin.

(Communiqué.)

Examens préparatoires au recrutement. — Les Départements militaire et de l'Instruction publique font connaître qu'en exécution de l'arrêté du 7 septembre 1888 sur la matière, les examens préparatoires au recrutement se tiendront dès 8 h. du matin aux lieux et jours ci-après indiqués :

Ire Division

A Sierre, le 5 septembre, pour les communes de la rive droite.

A Sierre, le 6, pour les communes de la rive gauche.

A Vex, le 7, pour le district d'Hérens, moins la commune d'Ayent.

A Sion, le 9, pour les communes d'Ayent, Arbaz, Bramois, Grimisuat, Salins, Veysonnaz.

A Sion, le 10, pour les communes de Sion et Savièse.

A Ardon, le 11, pour celles d'Ardon, Chamoson, Conthey et Vétroz.

A Aproz, le 12, pour la commune de Nendaz.

A Saxon, le 13, pour les communes de Fully, Isérables, Leytron, Riddes, Saillon et Saxon.

A Martigny-Ville, le 14, pour les communes de Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Combe, Bâtiaz, Bovernier et Trient.

A Bagnes, le 16, pour les communes de Bagnes et Vollège.

A Orsières, le 17, pour les autres communes du district.

A St-Maurice, le 18, pour le district de St-Maurice.

A Monthey, le 19, pour Monthey, Collombey et les communes de la vallée.

A Vouvry, le 20, pour les communes de Vouvry, Vionnaz, Port-Valais et St-Gingolph.

Les recrues qui, sans motifs légitimes, feraient défaut aux examens, seront punies des peines prévues à l'arrêté précité.

Cours préparatoire au recrutement. — A ce sujet, il est rappelé aux administrations communales les dispositions suivantes les concernant de l'arrêté du 8 septembre 1888 sur la matière.

1. Toute recrue, domiciliée ou séjournant dans la commune, suivra, avant de se présenter à l'examen pédagogique, un cours préparatoire chez un régent breveté ou chez une autre personne compétente.

2. Ce cours se compose de 30 leçons données, dans la règle, à raison de 2 par jour. La durée de chaque cours sera proportionnée au nombre des recrues et la leçon ne pourra, en tout cas, être moindre de 2 heures.

3. Les administrations communales doivent, avant le commencement du cours, indiquer à M. l'inspecteur la personne qui est chargée de le diriger et la manière dont il est établi, ainsi que l'époque de l'ouverture. Ces cours devront être organisés assez à temps pour être tenus dans la *quinzaine* qui précédera le recrutement.

Il est à remarquer aussi que, depuis l'année dernière, l'examen portant aussi sur la gymnastique, 2 heures supplémentaires devront être consacrées aux exercices prescrits pour l'examen de capacité physique, soit le saut en longueur, le lever d'un haltère et une course de vitesse.

Les recrues obligées de suivre le cours préparatoire peuvent y être astreintes de la part des autorités communales par des mesures de police.

Les étudiants en possession d'un certificat de maturité ou les régents munis d'un brevet ne sont pas tenus de suivre le cours, mais tous sont astseints à subir l'examen préparatoire.

4. Les autorités communales qui ne se conformeraient pas aux dispositions de l'arrêté précité seront passibles d'une amende de 5 à 50 fr.

La même amende sera prononcée contre celles à la négligence desquelles pourrait être imputé le mauvais résultat des examens subis par leurs ressortissants.

5. Tous les jeunes gens qui se présentent devant la commission pédagogique au jour même du recrutement, doivent être munis des déclarations suivantes :

a) Une attestation officielle certifiant l'école fréquentée en dernier lieu. (Le livret scolaire tient lieu de cette pièce) ;

b) Une déclaration constatant que le cours préparatoire au recrutement a été suivi. Elle doit être portée sur le formulaire imprimé remis dans ce but pour chaque recrue.

Les recrues qui ne produiront pas ces pièces seront punies.

Il est enfin rappelé que dans la partie du Valais appartenant à la Ire division le recrutement aura lieu aux dates suivantes : Sierre, les 23 et 24 septembre ; Vex, le 25 ; Sion, les 26, 27 et 28 ; Martigny le 30 septembre et le 1er octobre ; Bagnes, le 2 octobre ; Orsières, le 3 ; St-Maurice, le 4 ; Monthey, le 5 ; Vouvry, le 7.

Barreau. — M. Léon Mengis, de Viège, à la suite d'examens passés avec succès, a été reçu avocat.

Autour d'une nomination milltaire. — La *Gazette* et le *Nouvelliste* reviennent, toujours sur le même ton acrimonieux, sur la nomination *ad interim* du major du 12 ; tels des roquets, ils jappent bruyamment aux basques des autorités militaires qui ont eu l'impudence de choisir un non-Valaisan comme major intérimaire du 12.

Nous ne nous attarderons pas à polémiquer avec ces deux feuilles sur les raisons qui ont guidé le choix du Département militaire fédéral, car, pour ce qui nous concerne, nous sommes persuadé qu'aucune préoccupation politique ne l'a inspiré ; ce sentiment sera certainement partagé par tous les esprits non prévenus.

Ceci dit, nous nous permettons de demander à la *Gazette* et au *Nouvelliste* de répondre à la question suivante que nous leur avions déjà posée, mais sur laquelle, dans leur n° de ce jour, ils ont eu bien garde de s'expliquer :

Est-ce que, lors des nominations de major par le Grand Conseil, on a tenu compte des capacités militaires ou des opinions politiques des candidats, spécialement lorsque nos amis les capitaines Delacoste, de Lavallaz et Calpini étaient en jeu ?

Allons, répondez. X.

Les vins romands à Milau. — Nous extrayons les lignes suivantes du rapport présenté au Département fédéral du commerce par MM. Fonjallaz, Perrier et *Ribordy*, membres du jury international de l'exposition de Milan :

„Les vignobles valaisans, vaudois et neuchâtelois ont le droit d'être fiers de leur succès à Milan.

La comparaison qu'il nous a été permis d'établir avec les vins blancs d'autres pays est bien faite pour nous encourager à continuer de donner tous nos soins à l'amélioration de nos produits. Nous devrions surtout chercher à sélectionner nos meilleurs crûs au moment de la vendange et nous croyons que si cette opération était bien comprise nous pourrions lutter haut la main contre les vins étrangers les plus renommés.

La meilleure preuve de ce que nous avançons est dans le succès toujours plus grand de la vente de nos bonnes marques en bouteilles. Grâce à l'honorabilité et au savoir-faire des maisons qui en font leur spécialité, ce genre de commerce est en plein développement. Il est seulement regrettable que l'exportation en soit entravée par les droits élevés des pays qui nous entourent. Malgré ces droits presque prohibitifs pour certains d'entre eux, comme l'Allemagne et la Belgique, l'exportation de nos vins est en constante augmentation, ce qui est tout profit pour notre pays.

Nous avons enfin la satisfaction de remarquer qu'un certain nombre d'hôteliers font judicieusement une meilleure part à nos marques nationales sur les tables d'hôte.

Question patriotique à part, cette conception bien entendue de leurs propres intérêts est des plus recommandables, et nous ne saurions assez la louer."

Permis de chasse. — Le Conseil d'Etat, sur le préavis du Grand Conseil, a décidé de suspendre jusqu'à nouvel avis le repeuplement du lièvre dans notre canton.

Les chasseurs au courant espèrent bien, si le fait est exact, qu'on les exonérera de la surtaxe de 10 fr. réclamée jusqu'ici avec le permis ds chasse pour le dit repeuplement.

Ce serait de la plus élémentaire justice.

Un chasseur.

(Réd.) Renvoyé au Département.

Fièvre aphteuse. — La présence de la fièvre aphteuse est signalée dans les hauts pâturages de la vallée de Bagnes. On se demande comment cette maladie a pu y pénétrer, vu que depuis deux mois environ aucune pièce de bétail n'y a été importée par les bureaux de douane de l'Entremont. Y a-t-il eu quelque importation frauduleuse, quelque contrebande malgré la surveillance douanière ? C'est ce qu'une enquête ferait peut-être découvrir.

Quoiqu'il en soit, agriculteurs, soyez sur vos gardes !

Loèche-les-Bains. — *Disparue.* — On annonce de Loèche-les-Bains la disparition, depuis quelques jours, d'une dame de l'Oberland bernois. On craint que la malheureuse, sujette à des accès d'aliénation mentale, ne se soit jetée dans la Dala. Malgré toutes les recherches, on n'a pas, jusqu'ici, retrouvé ses traces.

Conthey. — *Un village incendié.* — Un violent incendie a éclaté, samedi soir, dans le village d'Aven-Conthey. Plusieurs maisons ont été réduites en cendres.

Aven est un des villages élevés de la grande commune de Conthey, sur la route du col de Cheville, à 946 m. d'altitude. Il domine le magnifique vignoble de Vétroz. Il comprend 38 maisons et de nombreux autres bâtiments de construction ancienne, entourés d'arbres fruitiers, et une population de 350 personnes.

Aigle-Ollon-Monthey.— Le chemin de fer A.-O.-M. a transporté en juillet 1907, 10.362 voyageurs, 17 tonnes de bagages et 100 tonnes de marchandises.

Les recettes ascendent à 5.440 fr. 40.

Saint-Gingolph.— *Arrestation d'un cambrioleur.*— La gendarmerie de Saint-Gingolph a arrêté un cambrioleur signalé par la justice d'Aigle et qui a été trouvé porteur de tout un attirail pour la pratique de son malfaisant métier ; il n'a pas encore été possible d'établir son identité.

Champéry. — *La foudre.* — Mercredi matin, la foudre a tué une belle vache à la montagne de l'Eau, au-dessus de Champéry. Fait curieux, la bergère qui gardait le troupeau n'a ressenti aucune commotion.

Fully. — On nous écrit :

„Votre journal ne refusera pas l'hospitalité à ces quelques lignes, par lesquelles il m'est à cœur de rappeler à vos lecteurs la mémoire de l'homme qui fut le bon génie de notre village, Branson.

Que Dieu le veuille en gloire, M. Arlettaz, comme on l'appelait chez nous, car c'est de M. le juge Arlettaz, de Sembrancher, que je veux vous parler.

Ne croyez pas que je vienne vous faire la biographie de cet infatigable ami du travail, ma plume n'en est pas à la hauteur.

Tâcher d'effacer de sa mémoire son souvenir, c'est y penser, car cet industriel, ce gros propriétaire, levé tous les jours de bon matin, n'a jamais rompu un instant ses cordiales relations avec les petits paysans qui l'entouraient. Son amour du travail le faisait vénérer de notre population entière.

M. Arlettaz, à qui une position aisée permettait de s'approfondir dans les différentes branches de l'agriculture, ne négligeait rien pour montrer comment on pouvait arriver à quelque chose.

Sur n'importe quel point de notre territoire, les propriétés lui appartenant dénotent une saine entente de la culture et témoignent d'un vigneron avisé et aux vues progressistes.

M. Arlettaz a donc été chez nous l'homme en qui l'amour du travail, le respect de ses voisins n'ont jamais failli un instant. Nous portons avec respect à M. le juge Arlettaz, trop tôt enlevé de ce champ de bataille, ce jugement qui est celui que mérite un homme de cœur, un bourgeois n'ayant jamais cessé d'être paysan, ayant toujours su mériter l'affection et l'estime de ceux qui le connaissaient.

Qu'il repose en paix !

Au nom de notre population :
MALBOIS Etienne, vice-président.

La Bâtiaz.— *Accident mortel.*— Un grave accident est survenu vendredi, à 4 heures de l'après-midi, à La Bâtiaz ; près d'un lourd camion chargé de sable stationnait une poussette où se trouvaient deux jeunes enfants. Un coup de vent renversa la poussette et jeta sous la voiture les deux bébés. L'un d'eux, Alice Cretton, âgée de 3 ans, fille d'Amédée Cretton, arriva juste sous la roue, qui lui écrasa la tête. La mort fut instantanée ; l'autre enfant n'a pas eu de mal.

Au Mont-Blanc.— Vendredi, deux touristes, MM, Gautier et Francke, accompagnés du guide Michel Bornel, de Chamonix, voulaient faire l'ascension du Mont-Blanc par l'Aiguille du Goûter. Arrivé au sommet de l'Aiguille, M. Gautier fit un faux pas, tomba dans les rochers et se tua.

Confédération Suisse

Le sixième centenaire du Grütli. — Le 30 juillet, se sont réunis à Schwytz, sous la présidence du landammann Furrer, d'Uri, les délégués des gouvernements des Waldstätten, en vue de discuter de la célébration du sixième centenaire du serment du Grütli. Il a été décidé, en principe, d'organiser une fête de modeste proportion et qui serait avant tout une fête des cantons primitifs. Toutefois, les autorités fédérales seront invitées à y envoyer des délégués.

Cette solennité aurait pour théâtre la prairie même du Grütli et se célébrerait dans le courant d'octobre prochain.

Les vins et la douane. — L'administration des douanes est décidée à lutter contre la fraude par tous les moyens que la science met à sa disposition. Elle veillera strictement à ce qu'on n'introduise pas sous le nom de vins naturels, payant 8 fr. le quintal, des vins artificiels qui sont soumis à un droit de

---

posait l'évidente corvée d'une visite, distrait et à peu près silencieux au milieu des conversations qui lui étaient indifférentes, pressé de s'esquiver et toujours retenu, bon gré, mal gré, par un mot de madame de Nailles, Jacqueline n'avait cessé de penser : « S'il pouvait s'approcher de nous ! » Et il s'approchait, en effet, et un instinct irrésistible la poussait à courir vers lui, pour lui dire, quoi ?... Elle ne savait plus... Tant de choses, une minute auparavant, se pressaient dans sa tête ! Enfin, elle trouva ceci :

— Monsieur Marien, je vous recommande ces petites galettes salées.

D'une main tremblante, maladroite par conséquent, elle lui présentait un plateau.

— Merci, mademoiselle, dit-il en affectant le ton cérémonieux, je prendrai de préférence, si vous voulez bien le permettre, ce verre de punch.

— Le punch n'est plus assez chaud... Si nous y ajoutions du thé ?... Tenez, laissez-moi vous servir...

— Mille grâces. J'aime mieux faire tout seul ma cuisine. Il me semble, par parenthèse, que mademoiselle Giselle, en sa qualité d'ange désabusé des choses de ce monde, ne nous a pas laissé grand'chose à nous mettre sous la dent.

— Moi ! s'écria la pauvre pensionnaire, avec le cri éperdu de l'innocence outragée.

— Ne l'écoute donc pas, dit Jacqueline d'un air de protection ; ce n'est qu'une *charge*. Mais je lui parle grec, ajouta-t-elle en haussant les épaules ; au couvent on ne comprend pas la plaisanterie. Ne taquinez pas *celle là*, s'il vous plaît, monsieur Marien.

— Je sais, par ouï dire, que mademoiselle Giselle est digne de tous les respects, poursuivit le railleur impitoyable. Je me mets à ses pieds et aux vôtres, et maintenant je vais filer à l'anglaise. Bonsoir.

— Pourquoi si vite ? Vous ne pourrez plus travailler aujourd'hui.

— Non, c'est une journée perdue, en effet.

— Vous êtes poli ! A propos, — Jacqueline était devenue très rouge et parlait brusquequement, — qu'aviez-vous donc tout à l'heure, s'il vous plaît, à me dévisager ?

— Je me serais permis de vous dévisager, mademoiselle !

— Vous n'avez pas fait autre chose. . J'ai cru que vous trouviez quelque chose à reprendre... Est-ce que je sais ?... J'ai cru que j'étais mal coiffée, ridicule de quelque façon, que vous vous moquiez... comme à l'ordinaire, du reste !

— Mal coiffée, vous l'êtes toujours ; ce n'est pas votre faute. Vous n'êtes pas responsable de cette chevelure de hérisson.

— Les hérissons n'ont pas de cheveux, dit Jacqueline blessée au vif.

— C'est vrai, ils ont des piquants qui rappellent la susceptibilité de votre humeur revêche. Pardon... Je ne vous regardais pas dans un esprit de critique, étant pour ma part indulgent et doux ; je vous contemplais uniquement au point de vue de l'art, comme mon métier l'exige. Songez que je ne vous vois jamais qu'aux lumières. Encore mon métier qui me retient à travailler tant qu'il fait jour. Eh bien ! à la clarté de ce soleil d'avril, je me disais, excusez ma hardiesse, que vous étiez à point pour un portrait.

— Pour un portrait ! Vous pensiez à faire mon portrait ! s'écria Jacqueline radieuse.

— Un moment, s'il vous plaît... Entre le rêve et l'exécution... Je faisais votre portrait en idée, rien de plus.

— Mais un portrait de moi serait affreux !

— Peut-être. Tout dépend de l'habileté du peintre.

— Il faut pourtant que le modèle... Je suis si maigre ! dit Jacqueline avec une confusion désespérée.

— C'est vrai. Vous avez des pattes de sauterelle.

— Oh ! vous parlez de mes jambes... Mais les bras...

— Les bras doivent leur ressembler. Heureusement, assise comme vous l'étiez, je ne voyais que votre tête, qui est mieux. Ah ! il faut vous rendre des comptes ! Ah ! mademoiselle se sent offusquée pour peu qu'on la regarde à présent ! Je m'en souviendrai. Tenez, au lieu de me chercher querelle, allez donc sauter au cou de votre ami Fred.

— Fred ? Frédéric d'Argy ? Il est à Brest.

— Où avez-vous les yeux, ma chère enfant ? Il vient d'entrer avec sa mère.

Au moment même, madame de Nailles, de sa jolie voix fraîche, une voix qui a été souvent comparée à celle de mademoiselle Reichemberg, appelait :

— Jacqueline !

Jacqueline ne franchissait jamais la limite invisible tracée entre les deux salons, que lorsqu'on lui enjoignait ainsi de le faire ; elle était encore sommée, comme un enfant, de venir dire bonjour aux quelques personnes qui s'intéressaient particulièrement à elle et qui avaient la bonté de désirer la voir. Tel était le cas pour madame d'Argy, l'amie la plus chère de sa défunte maman. Cette maman-là, qu'une autre remplaçait depuis près de dix années, avait laissé peu de regrets à Jacqueline ; elle se rappelait vaguement, — les recits de Modeste, sa vieille bonne, lui tenant peut-être lieu de mémoire, — une femme pâle et languissante, toujours étendue sur une chaise longue. La petite robe noire qu'on lui avait fait porter était à peine usée, lorsqu'une nouvelle maman, aussi gaie, aussi fraîche que la première pouvait être maladive et mélancolique, s'était introduite dans la maison, à la manière d'un rayon de soleil.

(A suivre).

60 fr. On songe à développer encore l'organisation du contrôle, à créer un second poste d'inspecteur, à installer dans chaque bureau principal un douanier qui ait des connaissances spéciales et qui puisse procéder aux analyses courantes ; les crédits nécessaires seront demandés aux Chambres, probablement en décembre. Il est question en outre d'adjoindre à la direction des douanes un laboratoire spécial afin de faciliter à cette administration l'exécution de la tâche que lui imposera la loi sur les denrées alimentaires.

Désormais, ni les certificats d'origine qui n'attestent que la provenance du pays de production, ni les connaissements ne peuvent être invoqués pour prouver qu'un vin est naturel.

L'adjudant du colonel Müller. — D'après la *Nouvelle Gazette de Zurich*, il est question pour le poste d'adjudant de l'inspecteur général de la police au Maroc, de M. Arthur de Pury, de Neuchâtel, premier lieutenant de cavalerie, secrétaire de légation de 2e classe à la légation suisse à Washington.

Recettes des douanes.— Les recettes des douanes se sont élevées pendant le mois de juillet 1907 à fr. 5.846.491,70 contre fr. 5.238.227,10 au mois de juillet 1906. L'augmentation en juillet 1907 est donc de fr. 608.265,60.

Du 1er janvier à fin juillet 1907, les recettes se sont élevées à fr. 39.826.993,63, soit à fr. 8.010·267,83 de plus qu'en 1906.

Réforme postale. — D'après le *Bund*, l'administration postale mettra prochainement en vente des cartes-correspondance sur lesquelles il sera permis d'écrire, non seulement au verso, comme actuellement, mais encore du côté de l'adresse, comme sur les cartes postales illustrées. Cette innovation aurait lieu en même temps que l'émission des nouveaux timbres-poste.

Un pont international. — Dimanche a été officiellement inauguré le nouveau pont international jeté sur la Ribelasca, et construit à parts communes par l'Italie et la Suisse, pour relier les Centovalli tessinois au Val Vigezzo italien.

Le nouveau pont ast à 500 mètres environ de Camedo et à 10 kilomètres environ de Santa-Maria Maggiore. Grâce à sa construction, une superbe route carossable relie maintenant Locarno par les Centovalli (Losone, Golino, Verelasio, Camedo) à Domodossola, par les Valli di Vigezzo.

La route, très pittoresque, accessible aux vélos, qui ne tardera pas à être très fréquentée des touristes, facilitera grandement les relations entre Domodossola et Locarno, entre le Gothard et le Simplon, en attendant une ligne de chemin de fer.

Nouvelles des Cantons

Vaud. — *Vol à la bousculade.*— M. Aimé Chessex, propriétaire à Territet, reprenait vendredi, à Berne, le train pour rentrer chez lui, lorsqu'au moment du départ se produisit une bousculade.

Un peu plus tard, M. Aimé Chessex constatait que son portefeuille, contenant plusieurs milliers de francs, avait disparu.

— *Etat du vignoble vaudois.* — La station viticole de Lausanne écrit :

„Tandis que l'an dernier le champignon du mildiou n'avait pas trouvé dans notre contrée des conditions favorables de développement et de propagation, 1907 a présenté les caractères d'une véritable „ année à mildiou ". Dans le vignoble vaudois, la lutte contre le cryptogame a été presque partout difficile.

D'une manière générale les bonnes vignes, situées en coteaux, où quatre traitements au moins ont été consciencieusement appliqués, et cela à des intervalles rapprochés, présentent une récolte qui, pour l'année, est assez satisfaisante. La défense a été plus difficile et moins bien réussie dans les vignes plates, ou à faible pente, au bas des coteaux. On remarque aussi que les dégâts sont les plus marqués surtout dans les régions où la vigne n'est pas la culture exclusive, les travaux de la campagne ayant souvent gêné l'application, en temps voulu, des sulfatrges.

Si la récolte sera faible cette année, la faute en est non seulement au mildiou, mais surtout aux mauvaises conditions dans lesquelles la floraison s'est effectuée, et aussi aux vers de la grappe, dont les dégâts ont été très sérieux.

Fribourg. — *L'emprunt de 25 millions au Grand Conseil.* — Le Grand Conseil fribourgeois, réuni vendredi matin, a entendu le rapport du Conseil d'Etat sur le projet d'emprunt de 25 millions de francs.

M. Liechti, député de Morat, a proposé le renvoi de la discussion à une prochaine session. Cette proposition a été rejetée à l'unanimité moins 6 voix.

En séance de samedi, le Grand Conseil a voté l'emprunt de 25 millions négocié par le Conseil d'Etat avec un consortium de banques.

L'opposition libérale s'est abstenue de prendre part au vote, s'étant déclarée hostile à l'emprunt.

Neuchâtel. — *Trois victimes de la foudre.* — La petite localité frontière de Cerneux-Péquignot vient d'être le théâtre d'un drame aussi terrible que foudroyant, provoqué par le violent orage qui s'est abattu samedi après-midi sur toute la contrée.

Dans la ferme d'un cultivateur, neuf personnes étaient paisiblement attablées, à prendre les qnatre heures, quand, brusquement, retentit dans la pièce comme un coup de canon : la foudre s'était abattue sur la maison, traversant le faîte du toit et terrassant tout le monde.

Le premier moment de stupeur passé, les personnes valides virent avec consternation que trois victimes gisaient sur le plancher : une fillette âgée de 10 ans ; un domestique, âgée de 17 ans, et une servante. Les deux premiers étaient morts atteints au cœur. Quant à la troisième, un médecin, appelé en toute hâte du Locle, a constaté des brûlures sur tout le corps ; l'état de la victime, qui est paralysée, est désespéré. Détail macabre : les morts avaient, quand on les a relevés, la bouche encore pleine de nourriture. On les a enterrés hier.

Les six autres personnes s'en tirent sans aucun mal.

Dans la chambre, le fluide a occasionné quelques dégâts insignifiants.

Nouvelles étrangères

Maroc

Bombardement de Casablanca

Le bombardement de Casablanca a produit à Fez une impression considérable. Le sultan, par l'entremise de Ben Sliman, a fait exprimer au consul de France à Fez sa douloureuse émotion des attentats commis contre neuf Européens, réprouvant cet acte monstrueux, Ben Sliman a ajouté que le sultan était prêt à accorder toute satisfaction, notamment la destitution du pacha de Casablanca et le châtiment des coupables.

Le commissaire du sultan pour les affaires étrangères a communiqué au ministre d'Italie que le gouvernement marocain paiera des indemnités et donnera les satisfactions habituelles pour le meurtre de trois Italiens à Casablanca.

L'ordre commence à régner à Casablanca De nombreux cadavres de Marocains empestaient l'atmosphère, mais les juifs sont maintenant employés à les enterrer. Le contrôleur français est réinstallé aux douanes. Toutes les autorités locales font preuve d'un parfait désir d'entente. Le croiseur italien „ Etna " est reparti pour l'Italie.

Le bombardement continue

Le bombardement des tribus dans les environs de Casablanca continue et les troupes livrent des combats de temps en temps à quelques kilomètres de la ville.

Alsace-Lorraine

Meeting monstre des cléricaux à Metz

Un congrès eucharistique, qui siégeait à Metz depuis mardi dernier, a pris fin dimanche après-midi par une manifestation publique dont on ne saurait se faire une idée approximative qu'en la comparant avec un de ces meetings monstres tenus récemment dans le Midi.

A 10 h. du matin, le chef de gare déclarait que, des trains spéciaux, descendraient 120.000 voyageurs dans la ville. Et, de fait, tous les trains du dehors étaient bondés. Les fidèles, conduisant leurs curés, occupaient jusqu'aux wagons généralement réservés aux bestiaux.

Il y avait aussi des délégations de France, de Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg et de Prusse.

Il n'y a pas d'incident sérieux à enregistrer, encore que le bruit ait été répandu que les anticléricaux devaient se livrer à de bruyantes manifestations.

L'absence de l'évêque de Nancy, surnommé par les Lorrains l'„évêque de la revanche", a été beaucoup remarquée et commentée. On affirme que le gouvernement allemand intervint afin que M. Turinaz ne participât pas au meeting. En tout cas, il est le seul évêque de l'Est qui ne soit pas venu à Metz.

Le prochain congrès aura lieu à Londres, en 1908, et, en 1909, on se réunira à Cologne.

Nouvelles diverses

Le mal de montagne. — A partir de 3500 ou 4000 mètres, vers la région des neiges éternelles, le touriste non acclimaté souffre du mal de montagne, écrit le docteur Pascal. Il est essouflé, son cœur palpite ; il sent ses jambes brisées, ses genoux rompus ; puis surviennent des nausées et des vomissements ; plus d'énergie. Quand on est au repos, cela va encore, le touriste oppressé n'a qu'à se coucher sur le sol et il est merveilleusement soulagé ; mais, au premier effort, tout recommence : l'effort musculaire et le froid favorisent le mal de montagne.

L'étude du mal de montagne a montré quels sont les avantages et les inconvénients de l'altitude : il faut en prendre et en laisser.

Lorsque nous respirons, nous mettons en contact l'oxygène de l'air et la mince et vaste nappe sanguine qui baigne nos poumons. A mesure que l'on s'élève en altitude, la pression de l'air et, par conséquent, la pression de l'oxygène dans l'air diminuent. Bien que l'on n'ait pas perdu une goutte de sang, la haute altitude produit l'effet physiologique d'une saignée. La respiration se précipite, le cœur travaille double, mais l'équilibre est troublé et le mal de montagne éclate. On n'en meurt pas, mais il fatigue le cœur.

Si vous donnez un ballon d'oxygène à respirer au touriste en état de mal de montagne, les symptômes pénibles cessent comme par enchantement : c'est donc bien d'oxygène qu'il avait besoin. L'acclimatement à l'altitude, ce n'est pas autre chose que le travail d'adaptation par lequel notre organisme trouve le moyen de capter plus d'oxygène, d'en absorber à sa suffisance. En effet, le sang ne tarde pas à s'enrichir en quantité et en qualité.

Les phénomènes de la mémoire. — La mémoire humaine est incroyable et elle est beaucoup plus étendue en ce qui concerne les appellations techniques ou professionnelles qu'en ce qui concerne les simples vocables.

Un enfant de deux ans retient 500 mots ; un adulte peut se servir de 20.000 ; mais chez les hommes de science, on cite des cas merveilleux : ainsi, le professeur Asa Gray peut, dit-il, se rappeler les noms de 25.000 plantes. Les bramines récitent les 10.000 vers du Rig Véta, qui, pendant des siècles, ont été ainsi transmis oralement aux générations. Il en est de même pour les Chinois de haute culture.

Des pianistes sont capables de jouer pendant toute une journée, sans autres aides que leur mémoire, les plus difficiles morceaux de musique.

Variété

LA MONTAGNE

Du *Courrier de Sierre :*

L'un des moments les plus impressionnants pour l'alpiniste qui va tenter une ascension est celui où, la veille de la grimpée, de la cabane où se font les derniers préparatifs, il examine l'état du ciel et escompte les chances de réussite de la course.

C'est l'heure du crépuscule. Comment dire la paix et la splendeurr du ciel qu'emplit une gloire de lumière, les neiges où flamboie le soleil couchant, les vallées où l'ombre monte lentement, et tout à coup, quand les derniers rayons ont disparu, le ciel pâle, les monts blêmes, le froid répandu sur toutes choses ? Puis, le réveil nocturne, le départ, la montée lente dans l'obscurité, le glacier toujours de plus en plus proche, sa blancheur confuse apparue soudain au détour d'une paroi de rochers, en même temps qu'on reçoit au visage le vent froid qui est son haleine et qu'on aspire ce souffle pur avec délices.

Et voici la marche sur le glacier dans la nuit et la lune, la magnificence et le mystère d'un spectacle de rêve ; le cirque resplendissant des glaces ; les montagnes blanches debout tout autour, fluides comme des nuages.

Tant que dure la nuit, le merveilleux spectacle change selon le caprice de la lune. Elle crée et dissipe sans cesse des mirages ; les lueurs glissent, les ombres se déplacent, les grandes formes neigeuses croulent et se désagrègent, les montagnes s'effondrent comme de molles nuées.

Mais peu à peu, cette magie s'efface : la lune pâlit. Les lignes du paysage se figent soudain, apparaissent nettes, immuables et rigides. Une lumière pure et froide grandit au ciel, derrière le mur des cimes colossales; le jour naît.

Alors un autre aspect de la montagne se révèle ; sa force et sa splendeur surgissent en pleine clarté. Les rocs géants lèvent contre le ciel d'âpres aiguilles, de monstrueuses tours délabrées, d'immenses murailles en ruines d'où s'exhalent, comme le souffle même du paysage, une majesté sauvage et une tristesse infinie.

On n'entend pas un bruit. On avance silencieux dans le solennel silence, sous l'accablante nappe de rayons que réverbèrent les neiges ; on s'élève pas à pas, en s'attachant aux saillies du roc ; la sensation de l'effort accompli, de l'ascension lente dans un air plus pur et dans un monde plus sublime, circule dans les veines avec le sang, exalte toutes les forces de la vie.

Enfin la cîme est atteinte ; mais tandis que la journée s'avance, l'aspect de la montagne encore une fois a changé. La chaleur de midi a formé des nuées. Elles sont d'abord éparses et légères. Elles traînent sur le glacier ; elles flottent accrochées aux arêtes, pareilles à des laines effilochées. Soudain voici qu'elles montent de toutes parts. C'est la tempête. Il faut descendre en hâte, perdu dans les ténèbres d'ouate d'un sinistre brouillard qui recouvre tout ; et l'on s'enfonce dans cette nuit molle et perfide derrière laquelle on devine la grandeur et la haine mystérieuses de la montagne.

Voilà ce que sont les hautes cîmes pour le véritable alpiniste.

Ce qui lui plaît, c'est de contempler face à face la splendeur de l'alpe ; c'est de s'accrocher à des rocs qui n'ont jamais senti le toucher des doigts humains, c'est de tailler sa route dans les couloirs de glace où d'autres n'ont pas encore pénétré. Voilà pourquoi l'on peut dire que la montagne enseigne à ses fidèles de fortes leçons d'endurance, d'adresse et de vaillance devant le péril.

Un alpiniste.

Ce que la maladie m'avait pris
Les pilules Pink me l'ont rendu

A Hersin-Coupigny, dans le Pas-de-Calais, les pilules Pink ont procuré à de très fréquentes reprises des guérisons inespérées. Elles viennent d'y sauver encore une jeune femme qui se croyait perdue. Mme Rosa Coasne, femme Joly, 9, Coron de Coupigny, écrit en effet ce qui suit :

Madame Joly

„A la suite d'une maladie aiguë, je suis restée dans un état de santé pitoyable. J'étais si faible qu'il me suffisait de faire un simple mouvement pour avoir de suite la vue obscurcie et être prise d'étourdissements. J'avais continuellement des bourdonnements d'oreilles si forts que je n'entendais plus rien. J'étais restée très pâle et tous les fortifiants ne faisaient pas reparaître mes couleurs et revenir mes forces. Je ne mangeais que très peu, car mon estomac ne fonctionnait pas. Je n'avais aucun courage, même pour faire mon travail d'intérieur, et je me sentais si mal, que j'étais persuadée que je ne me relèverais jamais de ma maladie. Sur les conseils d'un médecin j'ai pris les pilules Pink. Elles devaient hâter ma convalescence, m'avait-il dit. Effectivement, après usage de deux boîtes, j'éprouvais un mieux considérable, corroboré par l'opinion des gens qui me voyaient tous les jours et qui disaient que chaque jour j'avais meilleure mine. La guérison est bien venue, grâce aux pilules Pink, ainsi que me l'avait promis le médecin. Je suis forte, je n'ai plus d'éblouissements, de bourdonnements, mon estomac fonctionne bien, je mange avec appétit et fais tout mon travail sans fatigue. Ce que la maladie m'avait pris, les pilules Pink me l'ont rendu. C'est une belle guérison à ajouter aux nombreuses guérisons procurées déjà, par les pilules Pink, à Hersin-Coupigny."

On voit par cet exemple, que nous pourrions multiplier, que les pilules Pink sont puissantes et peuvent rétablir rapidement les organismes les plus épuisés. Elles doivent cela à la propriété qu'elles ont de donner, pour ainsi dire, du sang avec chaque dose, et de tonifier le système nerveux. Elles réparent, remettent à neuf les organismes usés, délabrés par la maladie aussi bien que par les excès de tous genres.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève. 3.50 la boîte. 19 frs les 6 boîtes franco.

Sans rival pr l'entretien de la chaussure
Brillant du "Congo"
Donne sans peine un brillant superbe. Assouplit et conserve le cuir. - En vente dans toutes les épiceries.
Exiger la marque „Congo"

Agriculteurs, artisans, particuliers

faites un essai avec le **Vin blanc** de raisins secs à **Fr. 20.—, Vin rouge** (vin naturel coupé avec du vin de raisits secs) à **Fr. 27.—** les 100 litres pris en gare de Morat, contre *remeboursement.*

Ces vins ont été analysé par plusieurs chimistes qui les ont trouvé bons et agréables.

Echantillons gratis et franco.

Se iecommande

OSCAR ROGGEN, à Morat

Changement d'adresse

Nous avons reçu ces jours plusieurs demandes de changement d'adresse auxquelles nous n'avons pu donner suite. Il est rappelé à cet effet que ces demandes doivent indiquer l'ancienne adresse et être accompagnées de 20 centimes en timbre-poste.

Indiquer si le changement est temporaire ou définitif.

IMPRIMERIE Ad. IMHOFF

Cuire rapidement

c'est, en été, le plus ardent désir de la ménagère pour s'éviter de rester des heures à la chaleur de son fourneau. Elle le réalise de la plus simple façon en usant des

Potages à la minute ✦ Maggi

Marque „Croix-Etoile“

en tablettes à 10 ct. Chaque tablette — simplement cuite à l'eau pendant 15-25 minutes, suivant la sorte — donne **2 assiettées de soupe appétissante,** Choix de plus de 40 sortes.

Bouillon ✦ Maggi en Comprimés

Marque „Croix-Etoile“

Cette nouveauté est du **bouillon naturel de 1re qualité,** soldifié, **immédiatement soluble** dans l'eau bouillante. Un Comprime donne une tasse de bouillon. — Les Comprimés remplacent avantageusement les „Tubes de bouillon“ en vente jusqu'ici, et les surpassent sous le rapport du bon marché et de la dissolubilité. Une tasse de bouillon ne revient qu'à 6 1/2 ct.

Arome ✦ Maggi

Marque „Croix-Etoile“

Sans rival pour **améliorer** instantanément Potages et Bouillons faibles, Sauces claires, etc.

En flacons depuis 50 ct.

Fabrique des Produits Alimentaires MAGGI, à Kemptthal

Etude du notaire Jules Morand
à Martigny-Ville

I. A vendre

a) **A Martigny-Ville,** rue du Collège, au centre des affaires : magasin pouvant servir pour tous genres de commerce avec appartement et dépendances en cave et galetas.

b) **A Martigny-Gare.** un hôtel de 20 lits avec dépendances.

c) **Dans la vallée de Salvan,** station du Martigny-Châtelard, très fréquentée par les étrangers, un hôtel de 80 lits avec annexe.

II. A vendre ou à louer

d) **A Vernayaz,** à proximité immédiate de la gare des C. F. F., un hôtel de 25 lits.

Grandes facilités de paiement.

Prêts hypothécaires

Agence des compagnies d'assurances ci-après ;
Incendie : L'Hélvétia à St-Gall.
Vie : La New-York.
Accidents : La Winterthour.

Rassemblement de Troupes

Les Militaires prenant part à ce cours peuvent se procurer de **bonnes Chaussures** de marche, aux prix très avantageux suivants :

Bottines cuir ciré, couture rivée semelle ferrée	40-47	Fr.	**11.50**
Bottines cuir, quartier entier, semelle ferrée couture rivée	40-47	»	**12.50**
Bottines cuir quadrillé, soufflet, couture rivée	40-47	»	**15.50**

chez

Victor DUPUIS

Martigny-Ville Place Centrale

Envois postaux en remboursement

Café des Alpes, Chamoson

Les 15 et 18 août courant

Match aux quilles

avec primes en argent

1er prix 100 fr.

COMMERÇANTS, INDUSTRIELS
HOTELIERS, AUBERGISTES
ARTISANS & PARTICULIERS

Depuis cette année,

LE CONFÉDÉRÉ

se trouve être incontestablement le journal le plus répandu en Valais, ensuite de l'augmentation considérable de ses abonnés, ce qui est une preuve qu'il est lu et apprécié. Aussi, la publicité sûre qu'il offre dès à présent, rend-elle de valeureux services à ceux qui insèrent leurs annonces, grandes ou petites, dans ce journal.

S'adresser directement à l'IMPRIMERIE Ad. IMHOFF, à MARTIGNY, ou à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Montreux, etc.

A louer

un **appartement** à Martigny-Ville. 551

S'adresser à G. HUBER, tapissier, Martigny-Ville.

A vendre

une FERME avec bâtiment situé au bord de la grande route, à 20 minutes de Saxon, comprenant 3 chambres, cuisine, cave, grange et écurie. La contenance du terrain est de 22,500 m² en prés et jardin arborisé. Les vignes à 10 minutes environ de la dite propriété, contenance 8150 m² environ avec récolte pendante.

Conditions favorables.

S'adresser HAUSWIRTH, SAXON. 550-3

On cherche de bons

ouvriers socquiers

pièces déjà sciées.

H. ALLENSPACH
Fabrique de Socques
Kurzrichenbach (Thurgovie)

On demande

de suite

Maçons, Mineurs et Manœuvres

S'adresser à **MM. Lindenmeyer, Boulenaz & Cie, entrepreneurs, Martigny-Bourg.** 525

Mlle Elisa MORET

sage-femme diplômée

informe le public qu'elle s'est installée définitivement à la

rue de Plaisance,
523 **Martigny-Ville**

Café-Restaurant

à remettre

pour cause de santé. Clientèle assurée. Centre des affaires. Salles pour 150 couverts. Prix modérés au comptant.

Offres sous : **Case postale, 11,443, LAUSANNE.** 546-3

A vendre

deux vases ronds

en bon état, de la contenance de 3000 et 2500 litres.

S'adresser à Marc CHERPILLOD, à CHEXBRES.

A vendre

à Saxon, près de la gare, **un BATIMENT** comprenant deux appartements de 3 chambres et cuisines, grand magasin et arrière-magasin avec ou sans marchandise, cave et place.

Conditions favorables.

S'adresser HAUSWIRTH, SAXON. 549-3

Publicité

— du —

Confédéré

CHERCHEZ-VOUS une sommelière, une demoiselle de magasin, une employée de bureau, une ouvrière ou apprentie tailleuse, modiste, lingère, etc. ;

CHERCHEZ-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque ;

Insérez des annonces

dans le

Confédéré

S'adresser à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** et à l'Imprimerie du journal, à Martigny.

Lots

de la loterie pour la nouvelle église de **NEUCHATEL**

La plus avantageuse et la plus appréciée. 10,405 gagnants fr. 160,000, 1er fr. 40,000. Irrévocablement le premier tirage de toutes les loteries suisses. Septembre. 490

Billets à **1 fr.** en vente chez

Favre-Collomb, coiffeur
à MARTIGNY
et
de Siebenthal, à St Maurice

ou envoyés contre remboursement par **M. FLEUTY** Agence générale rue Gourgas, 3, **Genève**

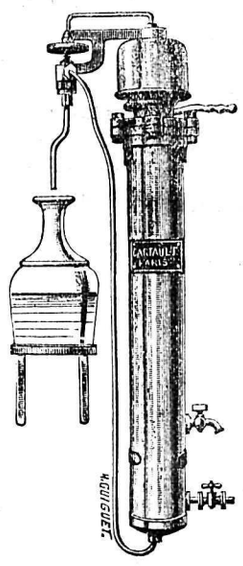

Filtres Chamberland

Système Pasteur

Stérilisateur Cartault

pour Eau

362-13 **Dépositaires :**

Darier & Schneider

GENÈVE

40, rue de la Synagogue

Gaz et Eau

Appareils sanitaires

Places au Concours

La **Compagnie du Chemin de fer électrique Monthey-Champéry-(Morgins) met au concours les places suivantes :**

Chef du dépôt, à Monthey ;
Chef de l'usine transformatrice, à Troistorrents ;
Chef cantonnier, à Monthey ;
Chef de gare, à Champéry ;
Agents de station à Val d'Illiez et à Troistorrents ;
Wattmen, mécaniciens ;
Contrôleurs, chefs de train, etc. ;
Gardes-voie.

Les postulants sont priés d'adresser leurs offres par écrit **jusqu'au 20 août 1907,** à la **Direction du Chemin de fer M.-C.-M., à Monthey,** en indiquant leur âge, leurs prétentions et la date à laquelle ils pourraient entrer au service de la Compagnie.

Compagnie du Chemin de fer électrique
MONTHEY-CHAMPÉRY-MORGINS

Atelier de Reliure

ENCADREMENTS

Reliure simple et de luxe
— Reliure de Musique —
Montage de travaux de broderie
DORURE — GAINERIE
Ouvrages de fantaisie
Onglets pour Notaires, Cartonnages
Manufacture de Registres
Numérotage, Perforage, etc.

S'adresser à
L'IMPRIMERIE Ad. IMHOFF
MARTIGNY-VILLE

VÉRITABLE

Alcool de menthe et camomilles

inventé et préparé par

Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, Morat

(Marque des 2 palmiers).

Produit hygiénique indispensable. Dissipe les **maux de cœur, de tête, d'estomac, les étourdissements, indigestions.** Excellent aussi pour les dents et la bouche grâce à ses propriétés antiseptiques et rafraîchissantes. 287-12

En vente en flacons de fr. **1.—** *et* **2.—** *dans toutes les pharmacies*

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat

PUBLICITÉ
dans la Suisse française

BULLE
La Gruyère
Le Messager
CHAUX-DE-FONDS
National Suisse
Fédération Horlogère
Feuille d'Avis
CULLY
Courrier de Lavaux
DELÉMONT
Démocrate
Impartial du Jura
Berner Jura
Le Réveil Suisse
FONTAINES
Feuille d'Avis du Val-de-Ruz
FRIBOURG
Liberté
Journal
Confédéré
Ami du Peuple
Freiburger Nachrichten
Feuille officielle et d'avis
Demokrat
Semaine catholique
Bulletin pédagogique
Chronique agricole de l'industrie laitière
Revue Verte
GENÈVE
Journal
Feuille d'Avis Officiels
Courrier
Revue médicale de la Suisse romande
Genevois
Suisse sportive
Papillon
Patrie Suisse
Journal suisse d'horlogerie
LAUSANNE
Gazette
Nouvelliste Vaudois
Revue
Tribune de Lausanne
Gazette des Etrangers
Petite revue
LAUSANNE
Courrier Suisse
Conteur Vaudois
Revue du Dimanche
Moniteur de la Boucherie
Revue Historique Vaudoise
Bulletin de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture
La Source, organe de l'Ecole de gardes malales de Lausanne.
MARTIGNY
Confédéré du Valais
MONTREUX
Feuille d'Avis
Journal et Liste des Etrangers
MOUTIER
Le Petit Jurassien
NEUCHATEL
Suisse libérale
Express
ORBE
Feuille d'Avis d'Orbe
PORRENTRUY
Jura
Pays
Peuple
L'Ouvrier
SION
Gazette du Valais
Walliser Bote
Bulletin officiel
Ami du Peuple valaisan
Ste-CROIX
Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix.
St-IMIER
Jura Bernois
VEVEY
Feuille d'Avis de Vevey et journal du district.
YVERDON
Journal d'Yverdon

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité

Haasenstein & Vogler

Sion, Lausanne

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHATEL, PORRENTRUY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, St-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.

Catalogues, traductions et devis de frais gratis.

Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

CHAUSSURES

HOMMES		40-47
Souliers ferrés de travail, Napolitain	Fr.	**7.80**
Bottines lacts, bouts façonnés, Dimanche	„	**9.—**
Pantoufles **Canevas** à fleur	„	**3.90**
Souliers toile brune, Bains de mer	„	**4.50**
FEMMES		36-42
Souliers ferrés de travail, couture brevetée	Fr.	**6.40**
Bottines à lacets, faux bouts, Dimanche	„	**7.20**
Pantoufles tissu lacets, talon	„	**2.90**
Souliers de toile brune	„	**3.50**

Pour tous les articles demandez le *Catalogue illustré* contenant la désignation de 200 genres différents en **CHAUSSURES**

Maison Victor DUPUIS

Martigny-Ville Place Centrale

ENVOIS postaux en remboursement